REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE LARRINGES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE

Séance du 21 janvier 2025

Délibération n° 20250121-01 L'an deux mille vingt-cinq et le vingt et un janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Georges BLANC, Maire.

Nombre de Conseillers En exercice 15 Présents 14 Votants 14 Présents: M. BLANC Georges, Mme METRAL Laure, M. CHESSEL Pascal, Mme CHESSEL Christelle, M. GRAS Jean-François, M. COLLIARD Ervé, Mme GUYOT Patricia, M. BOCHATON Philippe, Mme SERVOZ-COCHARD Nadine, Mme SERVOZ Nathalie, M. DELEVAUX Jean-Jacques, Mme LAINÉ Delphine, M. BOCHATON Sébastien, Mme GRIVEL Allma.

Date de la convocation 14 janvier 2025 Absents: M. COLLIARD Jean-François (excusé).

A été nommée secrétaire : Mme GUYOT Patricia.

OBJET

ACQUISITION DE PARCELLE

Acte rendu exécutoire après télé-transmission en Sous-Préfecture le 7 7 JAN, 2025

et mise en ligne sur le site internet de la commune le

e Maire,

Georges BLANC

Monsieur le maire expose que la commune a l'opportunité d'acquérir la parcelle cadastrée OB n°1204 de 1 125 m² située à Vérossier Haut.

Les propriétaires de cette parcelle consentiraient à la céder au prix 0.20 ϵ/m^2 soit 225.00 ϵ . Les frais de notaire seraient pris en charge par la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Se prononce favorablement sur l'acquisition de la parcelle cadastrée OB n°1204 d'une surface de 1125 m² au prix de 225.00 €, et sur la prise en charge des frais notariés,

Autorise Monsieur le Maire à signer l'acte d'acquisition correspondant qui sera établi par acte notarié et tout document nécessaire pour mener à bien ce dossier.

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Larringes, le 21 janvier 2025

Le Maire

Georges BLANC

La Secrétaire de séance

Patricia GUYOT